

Décision

Générale

colonial

Décision n° 805 26 aout 1939

n° 805 26

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

26 août 1939

Numéro JO

n° 513 du 31/08/1939

Date du numéro

31 août 1939

TEXTE INTÉGRAL

Un congé administratif de six mois à passer en France est naccordé à M. Alemant (Pierre), administrateur de 2° classe des colonies, en service à la Coté française des Somalis. C'e fonctionnaire. classé à la 1er catégorie B. qui voyage seul prendra en 1er classe sur le paquebot Can-Saint-Jacques de la Compagnie des Chargeurs-Réunis attendu à Djibouti vers le 5 septembre 1939, à destination de Marseille.